

# Directive de la GIZ sur la durabilité

## SENS ET FINALITÉ

En tant que prestataire de services de la coopération internationale pour le développement durable et l'action éducative internationale, la GIZ s'engage dans le monde entier en faveur d'un avenir décent. Notre cadre de valeurs est clairement défini : la durabilité est le principe directeur de notre action. À la GIZ, nous sommes animés par la conviction que seule la synergie entre responsabilité sociale, équilibre écologique et performance économique peut assurer aux générations actuelles et futures de vivre dans la sécurité et la dignité.

Cette directive sur la durabilité traduit concrètement le principe de durabilité de la GIZ. Elle décrit notre conception de la durabilité et nous fournit des repères pour gérer les conflits d'intérêts et d'objectifs entre les différentes dimensions de la durabilité. Elle constitue de ce fait le socle des stratégies et politiques opérationnelles ainsi que des Procédures et règles de la GIZ. Enfin, la directive définit l'architecture et la gouvernance de la durabilité à la GIZ.

## GROUPES CIBLES DE CETTE DIRECTIVE

La directive est valable dans toute l'entreprise. Elle constitue le cadre d'une action durable pour l'ensemble des collaborateurs et des cadres de direction de la GIZ et a vocation à les guider dans leurs décisions. Les responsables hiérarchiques ont la responsabilité de décliner les exigences de durabilité au niveau de leurs différents domaines de travail, procédures et règles. De plus, cette directive fournit des repères à nos partenaires de coopération et à d'autres partenaires de mise en œuvre, comme des

bénéficiaires de financements, des prestataires de services et des fournisseurs, et informe nos clients et commettants, nos organisations partenaires et le public intéressé.

## PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA DURABILITÉ

Notre conception de la durabilité repose sur les principes fondamentaux suivants :

- La préservation des « limites planétaires » (*Earth System Boundaries*<sup>1</sup>) : des processus et systèmes biophysiques régulent l'état du système Terre et reflètent l'habitabilité de la planète. Un dépassement des limites du système crée un risque qui n'est plus maîtrisable pour la civilisation humaine. La sécurité et l'équité stabilisent ces limites planétaires, ce qui veut dire qu'il n'est possible d'avancer sur la voie du développement durable qu'à condition de préserver les limites planétaires tout en prenant en compte les aspects sociaux et l'équité.

<sup>1</sup> Les limites planétaires se réfèrent à 9 processus biologiques, chimiques et physiques du système Terre, dont le changement climatique, la biodiversité, l'eau potable, les différents types de pollution de l'air, des sols et des eaux, l'acidification des océans, la perte d'ozone dans la stratosphère, la pollution atmosphérique par des particules, les cycles biochimiques, la déforestation et autres changements d'usage des sols ainsi que l'introduction de nouvelles substances. Des études récentes se sont penchées sur la sécurité et l'équité pour l'humanité selon les mêmes variables de contrôle (planetary boundaries) et arrivent à la conclusion que l'équité rend les limites planétaires plus stables. La plupart des limites planétaires sont déjà dépassées selon le groupe scientifique international Earth Commission.

- Le postulat éthique de **l'équité intergénérationnelle et intragénérationnelle** : les générations actuelles et futures devraient avoir des moyens de subsistance et des perspectives de valeur au moins équivalente pour satisfaire à leurs besoins et déployer leurs capacités.
- Pas de durabilité sans **égalité entre les sexes** : l'égalité entre les sexes est la condition préalable et le moteur du développement durable et de la viabilité à long terme de notre société, tant sur le plan national que sur le plan international.
- La **participation** est un élément incontournable de la durabilité : il faut s'assurer de la participation politique des groupes d'acteurs pertinents aux processus décisionnels.
- La durabilité n'est pas un état final, mais un **processus permanent de recherche et de négociation** : il importe encore et toujours de trouver, dans différents contextes sociaux, culturels et historiques, de nouvelles solutions viables permettant de résoudre des problèmes économiques, sociaux et écologiques.
- Les **conflits entre les objectifs** devraient être communiqués en toute transparence et faire l'objet de négociations équitables entre toutes les parties prenantes et dans le cadre des limites planétaires.

## NOTRE AMBITION

Nous avons l'ambition d'aligner l'ensemble de notre action sur le principe de la durabilité. Dans ce contexte, notre action est guidée par les Objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 et les principes sous-tendant leur mise en œuvre. De plus, nous nous orientons sur la stratégie allemande de durabilité qui transpose l'Agenda 2030 en Allemagne.

Notre stratégie d'entreprise et nos règles internes reposent sur le principe de la durabilité. L'orientation sur la durabilité s'applique à toutes les prestations fournies par la GIZ, y compris celles dont nous confions l'exécution à des tiers. Tant au niveau de l'exécution des prestations qu'à celui de nos processus internes (de changement), nous veillons à réduire autant que possible tout impact négatif sur la durabilité et à valoriser continuellement les potentiels susceptibles de rendre notre travail encore plus durable.

En cas de conflits d'objectifs inévitables entre les différentes dimensions de la durabilité, nos décisions managériales sont prises en conférant, dans le doute, un poids particulièrement important à la dimension écologique, étant donné que la stabilité de la planète et l'équité sociale ne sont possibles que si les limites planétaires sont préservées.

Nous aspirons à une culture d'entreprise dans laquelle l'action durable est une évidence et bénéficie du soutien des cadres de direction. Nous voulons jouer un rôle de modèle et de pionnier en matière de durabilité et être ainsi une source d'inspiration pour d'autres. Nous voulons être l'entreprise fédérale servant de référence en matière de développement durable.

Cette ambition est décrite ci-après pour les trois dimensions de la durabilité.

### Durabilité écologique

Nous entendons par durabilité écologique la préservation des limites planétaires, ce qui implique de limiter le réchauffement de la planète, de protéger l'environnement face aux risques de pollution et de destruction et de maintenir les prestations des écosystèmes.

Conformément à l'objectif international de l'Accord de Paris sur le climat, consistant à limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C, nous nous engageons à concevoir nos activités opérationnelles et nos activités liées aux projets de manière à respecter le climat. Le triptyque suivant s'applique : éviter d'abord, réduire ensuite, compenser en dernier.

Nous respectons notre propre principe directeur en matière environnementale en évitant et en réduisant systématiquement les atteintes à l'environnement et en veillant à utiliser les ressources limitées, comme l'énergie, de façon sobre et raisonnée. De plus, nous nous engageons à œuvrer pour la protection de la biodiversité et à utiliser les ressources naturelles de manière sobre, raisonnée et, dans la mesure du possible, circulaire.

### **Durabilité sociale**

Nous entendons par durabilité sociale la prise en compte des répercussions de notre action entrepreneuriale sur les êtres humains.

Nous intervenons dans le monde entier pour améliorer les conditions de vie des personnes dans des sociétés socialement équitables et nous apportons une contribution significative au développement et à la mise en œuvre des droits humains civils et politiques ainsi que des droits économiques, sociaux et culturels. Parallèlement, nous prenons très au sérieux notre devoir de diligence en matière de droits humains et nous agissons pour contrer les risques afin de prévenir ou d'atténuer les possibles effets négatifs non intentionnels de nos activités sur les droits humains. En particulier, nous nous engageons en faveur de l'égalité de genre dans nos pays partenaires et en faveur de la participation des groupes cibles aux processus décisionnels sociaux.

Nous respectons des normes d'éthique et d'intégrité de haut niveau. Nous sanctionnons systématiquement les infractions au Code d'intégrité (approche de la tolérance zéro) et nous ne tolérons aucune forme d'exclusion ou de discrimination dans notre environnement de travail. La coopération avec nos partenaires politiques, clients et commettants ainsi qu'avec nos partenaires de mise en œuvre est empreinte de respect et d'équité et nous incarnons les valeurs de notre entreprise.

La GIZ s'engage à traiter ses salarié.e.s de manière équitable et responsable. Nous œuvrons activement pour la diversité de nos collaborateur.rice.s, y compris l'inclusion de personnes en situation de handicap, d'identités diverses et de toute orientation sexuelle. Notre ambition est de permettre de concilier vie professionnelle et vie personnelle et d'encourager l'égalité des chances et le développement professionnel de l'ensemble de nos collaborateur.rice.s. De plus, nous nous engageons à assurer des revenus décents aux salarié.e.s et à respecter la législation régissant le droit du travail et la protection de la santé ainsi que les normes sociales. Nous demandons à chacun et chacune de s'impliquer pour mettre en œuvre ces objectifs de durabilité sociale et nous nous engageons en faveur d'une culture d'entreprise basée sur l'estime mutuelle.

### **Durabilité économique**

Nous entendons par durabilité économique l'utilisation efficace et efficiente des moyens mis à notre disposition et la préservation à long terme de la capacité d'action de la GIZ.

Pour ce qui est de la coopération avec nos pays partenaires, nous nous engageons à soutenir des actions économiquement viables qui ne sont pas ciblées sur une optimisation des bénéfices à court terme, mais créent des structures destinées à satisfaire les besoins des populations tout en étant résilientes et capables de s'adapter à des défis nationaux et internationaux. Nous entendons contribuer ainsi à ce que les générations futures soient elles aussi en mesure de subvenir à leurs besoins.

Pour ce qui est de la conduite de notre entreprise, nous gérons les ressources financières et prenons toutes les décisions économiques en nous inscrivant dans le sens de la viabilité économique à long terme de l'entreprise. Nous nous engageons résolument à prévenir et à combattre la corruption et nous garantissons la sécurité de l'information et des données lors de toutes les activités déployées par les collaborateur.rice.s de la GIZ, afin de préserver la confidentialité et d'éviter les pertes de données.

## ARCHITECTURE DE LA DURABILITÉ

Grâce à notre propre architecture de durabilité (*Figure 1*), nous veillons à ce que l'ensemble des mesures et dispositions ciblées sur la durabilité s'engrènent bien et fassent l'objet d'un suivi.

La durabilité est un principe directeur ancré dans la stratégie d'entreprise de la GIZ et fait l'objet d'un suivi continu fondé sur des indicateurs de résultats et de progrès. Cette orientation de fond est complétée par d'autres documents stratégiques, prescriptions et lignes directrices et est concrétisée pour des aspects spécifiques de la durabilité, p. ex. dans le cadre réglementaire interne (Procédures et règles).

Afin d'améliorer continuellement la durabilité de nos activités opérationnelles, nous misons sur notre programme de durabilité ainsi que sur des systèmes de gestion comme le système de management environnemental et d'audit (SMEA) ou le Corporate Sustainability Handprint (CSH).

Le programme de durabilité de la GIZ sert à définir et à mettre en œuvre des mesures concrètes visant à améliorer la durabilité. Nous rendons compte de nos progrès une fois par an dans notre rapport d'entreprise intégré. Dans le cadre de l'analyse de matérialité, effectuée à intervalles réguliers, nous déterminons quelles sont, pour notre entreprise, les plus importantes thématiques liées à la durabilité ; celles-ci constituent la base de notre programme de durabilité et de nos rapports. Dans ce contexte, nous impliquons des parties prenantes internes et externes afin de prendre leurs points de vue en compte.

Nous veillons à ce que nos normes de durabilité soient respectées lors de la mise en œuvre des projets, en utilisant notamment notre propre système de gestion Sauvegardes et genre (S+G). Tous les projets et programmes de la GIZ sont tenus de respecter les exigences en matière de S+G qui font l'objet d'un propre système de contrôle et de suivi.

## GOVERNANCE DE LA DURABILITÉ

La Gouvernance de la durabilité (*Figure 2*) montre les responsabilités, les rôles et les processus décisionnels concernant la durabilité au sein de l'entreprise.

L'ensemble des membres du directoire sont responsables de la durabilité entrepreneuriale. Le-la délégué-e du directoire aux questions de durabilité, le service Durabilité (Sustainability Office) et les délégué-e-s thématiques coopèrent étroitement avec les plus hauts niveaux de la hiérarchie afin de développer systématiquement la durabilité. Les clients et commettants ainsi que l'Associée émettent des prescriptions et/ou donnent des impulsions à la GIZ sur des questions de durabilité. Tous les organes du plus haut niveau de la hiérarchie sont employés à ancrer la durabilité dans les processus opérationnels et décisionnels centraux. Les départements concernés mettent en œuvre les mesures de durabilité dans leur domaine de responsabilité et acquièrent les compétences correspondantes. Par le biais de la représentation du personnel de la GIZ, la participation des salarié-e-s est assurée. Dans ce contexte, les conventions d'entreprise sont l'instrument privilégié pour exercer la cogestion dans l'entreprise. De plus, des initiatives volontaires des collaborateur-ric-e-s soutiennent la mise en œuvre des mesures de durabilité.

En outre, la GIZ est en échange constant avec des parties prenantes de la politique et de la société civile et avec des réseaux afin de partager des expériences sur des thématiques liées à la durabilité et d'explorer de nouvelles sources d'inspiration.

## VALIDITÉ ET PÉRIODICITÉ DES MISES À JOUR

La présente directive entre en vigueur le premier janvier 2024. Tous les trois ans, elle sera réexaminée et, le cas échéant, actualisée.

# Architecture de la durabilité de la GIZ

CADRE NORMATIF ET POLITIQUE

## NIVEAU INTERNATIONAL / UE

- Objectifs de développement durable
- Accord de Paris sur le climat
- Prescriptions légales en matière de durabilité au niveau de l'UE, p. ex. directive CSRD sur les obligations déclaratives des entreprises en matière de durabilité

## NIVEAU NATIONAL

- Prescriptions légales allemandes en matière de durabilité au niveau national, p. ex. loi sur la protection du climat et loi sur le devoir de diligence dans les chaînes d'approvisionnement (LkSG)
- Stratégie allemande de durabilité
- Code de gouvernance des entreprises publiques relevant de l'État fédéral (PCGK)

## NIVEAU DE L'ENTREPRISE

- Mission statutaire
- Prescriptions des clients et commettants en matière de durabilité

PRESCRIPTIONS DE LA GIZ

LIMITES PLANÉTAIRES

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

La durabilité, le principe directeur de notre action

Stratégie d'entreprise

Programmes de durabilité

DIMENSION ECONOMIQUE

Directives relatives au remboursement des frais de mission et de déplacement  
Normes minimales pour les événements durables  
Politique d'achats durables

Stratégie genre  
Charte de la diversité

Déclaration de principe sur les droits humains

Code d'intégrité

Stratégie et politiques RH

DIMENSION SOCIALE

Gestion de la protection du climat : objectifs, fondés sur des données scientifiques, de réduction des émissions de GES

Principe directeur de la protection de l'environnement  
Biodiversité

DIMENSION ENVIRONNEMENTALE

## MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE

PAR EXEMPLE À L'AIDE DES DISPOSITIFS SUIVANTS :

Système de management environnemental et d'audit (SMEA)

Corporate Sustainability Handprint (CSH)

P+R

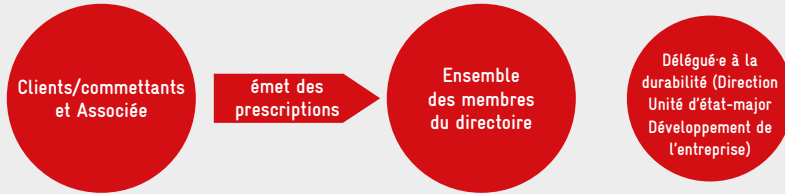
Système de gestion Sauvegardes et genre

P+R

P+R ancré dans les P+R

# Gouvernance de la durabilité de la GIZ

## DIRECTION



Prise en compte de la durabilité dans tous les processus opérationnels

### ORGANES ET PLUS HAUT NIVEAU DE LA HIÉRARCHIE

Développement ultérieur et prise de décision sur les questions de durabilité

## PILOTAGE

conseille et soutient

mandate

### SERVICE DURABILITÉ (SUSTAINABILITY OFFICE)

(au sein de la section Qualité et durabilité) pilote le développement et la mise en œuvre de la durabilité opérationnelle

définit des objectifs et des normes

## PRINCIPALES RESPONSABILITÉS AU NIVEAU DE LA MISE EN ŒUVRE

Délégué-e-s exerçant une fonction en lien avec la durabilité, p. ex.

Délégué-e à la gestion environnementale

Délégué-e aux droits humains

Délégué-e à l'inclusion

conseille et coopère

Durabilité des bâtiments de bureaux en Allemagne et à l'étranger

Division Patrimoine immobilier et départements régionaux

Durabilité des achats

Division Achats et contrats

Durabilité de la gestion du personnel et des relations humaines

Département Relations humaines

Durabilité de la gestion de la transformation

Unité d'état-major Développement de l'entreprise

Exigences réglementaires, procédure d'information et durabilité

Unités d'état-major Conformité, Droit, Développement de l'entreprise et département Finances

Durabilité de la fourniture des prestations

Départements opérationnels, Pôle d'expertise

donnent des impulsions & soutiennent

## ASPIRATION

informe


### Parties prenantes de la politique et de la société civile

représentent des intérêts et formulent leurs attentes vis à vis de la GIZ

## PARTICIPATION

## GÉNÉRATEUR-RICE-S D'IDÉES ET MULTIPLICATEUR-RICE-S

(par ex. représentation des travailleurs, initiatives de collaborateurs, etc.)



Publié par :

Deutsche Gesellschaft für  
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Sièges de la société :

Bonn und Eschborn, Allemagne

Friedrich-Ebert-Allee 32+36  
53113 Bonn, Allemagne

T +49 61 96 79-0

F +49 61 96 79-11 15

E [sustainabilityoffice@giz.de](mailto:sustainabilityoffice@giz.de)

I [www.giz.de](http://www.giz.de)

Auteur/Responsable/Rédaction :

Esther Dorothea Fischer, Mareike Junge,  
Andrea Kramer, Charlotte Krische, Jörg Linke,  
Marie Rossetti, Michael Scholze, Elke Winter

Conception/Maquette :

kipconcept gmbh, Bonn, Allemagne

Schollconcept, Niederkassel, Allemagne